Document sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 16 septembre 2021

Conseil communal de Château-d'Oex

1660 Château-d'Oex, le 9 septembre 2021

Rapport sur le préavis No 23/2021 – Demande de crédit relative à la station pompage des Moulins et du Pont de Pierre

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nommée pour étudier le préavis mentionné en titre, la commission composée de Mme MM. Maureen Tille et MM. Fred-Paulin Gétaz (1er membre), Didier Combremont, Luis Ferreira Marques et Raymond Vuadens (rapporteur), s'est réunie le mardi 31 août 2021 pour étudier le préavis mentionné ci-dessus.

La séance débute à 20h00, à la zone industrielle des Ouges, où est localisée la station de pompage des Moulins ; le 1er membre salue la présence de Mme la Municipale Nicole Schnegg, ainsi que des deux intervenants du Service des travaux, MM. Roland Oguey, chef de ce service et Christophe Chabloz, responsable des STEP de la Commune. Qu'ils soient ici remerciés pour leurs éclaircissements et leurs réponses qui démontrent leur maîtrise du sujet.

Le plan de situation de l'ouest de la Commune nous permet de réaliser l'importance de la station de pompage des Moulins : elle récolte les eaux usées d'un périmètre s'étendant, en gros, de la route du Col des Mosses au ruisseau du Flumy.
L'installation technique du pompage des Moulins est à bout de souffle, un des deux compresseurs est déjà hors service et la technique utilisée pour transférer les eaux usées à la STEP du Berceau est aujourd'hui défaillante.
Les conduites utilisées pour transférer les eaux usées en direction du Berceau représentent elles aussi un défi de taille puisqu'en partant d'une altitude de 890 mètres (ZI Les Moulins), le point culminant se situe au Clos du Rocher à 946 mètres, avant de redescendre sur Le Berceau.
La commission a pu constater les très bons soins apportés par le personnel communal pour éviter une grosse panne et pour prolonger la vie de cette installation jusqu'à son remplacement.

Compresseur hors-service

Réservoir

La station de pompage du Pré qui recueille les eaux usées du Pré et de La Frasse, travaille de manière analogue à celle des Ouges, mais en plus petite. Elle. Elle ne fait pas office de relais entre Les Moulins et Le Berceau, mais injecte également les eaux usées dans la conduite à destination de la STEP principale.

Lors de notre visite aux Ouges, les membres de la commission ont pu constater les nuisances sonores non négligeables dues au système pneumatique. Des nuisances olfactives sont aussi un souci pour les responsables du service des travaux.

La suite des travaux de la commission se déroule dans la salle du conseil communal, en présence des mêmes intervenants. Le projet de transformation nous est présenté :

- La technologie projetée pour les stations de pompage des Ouges et du Pré sera identique aux autres stations de la Commune de Château-d'Oex : ceci devrait permettre des économies d'énergie et une uniformisation du matériel utilisé
- Les stations de pompage et le réseau sont dimensionnés de façon à ce qu'il soit possible de raccorder de nouveaux clients dans le futur
- Les auteurs de l'étude menée pour le remplacement des stations de pompage a abordé la question du tracé. Plusieurs variantes ont été étudiées et comparées :
    - Le long du cours de La Sarine
    - Conservation du parcours actuel
    - Nouveau forage dirigé sous le Château Cottier
- C'est finalement cette dernière variante qui a été privilégiée. Ce nouveau forage permettra de rabaisser le point culminant de la conduite ; une partie de l'ancienne conduite restera en service pour évacuer les eaux usées du Clos du Rocher ; la nature de la roche rencontrée lors du percement ne devrait provoquer aucune surprise. A noter qu'une variante avec un raccordement en

direction de la STEP de Rossinière n'a pas été étudiée, cette dernière n'ayant pas une capacité suffisante pour recevoir les eaux usées concernées par notre préavis

- Pour les travaux eux-mêmes, l'intérieur des deux stations de pompage sera presque entièrement vidé et remplacé par du matériel neuf ; une mise hors service complète des pompages pendant quelques semaines est inévitable. Les services cantonaux concernés seront avisés
- Les économies d'énergie espérées le sont surtout au niveau du fonctionnement des pompes. Il n'a pas été possible de prévoir un usage plus important des énergies renouvelables (par exemple panneaux solaires) en raison du manque d'infrastructures pour les accueillir. Les commissaires ont été très satisfaits d'apprendre que le bio gaz produit à la STEP du Berceau couvre le 55 % de la consommation de cette installation

A l'issue de ce temps de questions et de réponses, les représentants de la Municipalité et du service des travaux sont vivement remerciés. Ils quittent la salle et les membres de la commission poursuivent leurs discussions.

Tous s'accordent à dire que l'investissement doit être réalisé, parce qu'indispensable. Il est aussi souligné qu'une réflexion sérieuse avec diverses options a été menée, et que la solution la plus optimale au vu des conditions et des connaissances actuelles est proposée à notre conseil.

C'est donc à l'unanimité de ses membres, que la commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter les conclusions de ce préavis no 23/2021, à savoir :

A. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement du système de pompage des Moulins et du Pont de Pierre et les travaux de génie civil y relatifs
B. D'octroyer à cet effet une participation financière de CHF 450'000.-
C. De financer ce montant par :
    - Un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours pour un montant de CHF 450'000.- si nécessaire
D. D'amortir :
    - L'investissement net de CHF 450'000.- sur une période de 20 ans, à raison d'environ CHF 22'500.- par an, la première fois au budget suivant l'achèvement des travaux
    - A ce montant s'ajouteront au budget annuel des intérêts passifs de l'ordre de CHF 4'455.- au taux moyen actuel de 0.99 %

Le rapporteur
Raymond Vuadens